

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29504**

### Intitulé

Art-thérapeute

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
PROFAC	Gérant

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

330v Spécialités plurivalentes des services aux personnes (production à caractère artistique), 124g Psychologie de la santé ; Psychologie clinique ; Psychopédagogie ; Psychologie de l'environnement

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Art-thérapeute crée les conditions favorables à l'expression des personnes en difficulté (psychologique, physique ou sociale), à travers des dispositifs créatifs qui ne sont pas orientés vers la production comme dans le champ habituel de l'art.

L'Art-thérapeute travaille exclusivement sur indication médicale en s'appuyant sur des techniques spécifiques à sa spécialisation à savoir :

- des dispositifs élaborés et réélabores à partir de l'expérience de terrain et la recherche clinique.

Il accompagne et soutient des personnes de tout âge dans des situations transitoires ou en processus de changement, en situation de crise ou dans un but préventif.

L'art-thérapie est définie comme une pratique de soin utilisant des dispositifs inscrits dans le suivi créatif individuel ou groupal.

Cette méthode s'appuie sur l'expérience créatrice comme moyen d'expression et offre des voies de communication non limités à la parole.

Par cette approche, la personne peut percevoir et communiquer différemment son vécu singulier.

L'Art-thérapeute se différencie clairement :

- du médiateur artistique ou de l'animateur d'atelier occupationnel dans la mesure où ses interventions se font exclusivement sur indication médicale et contrôle du prescripteur.

- du psychothérapeute du fait qu'il n'interprète absolument jamais les productions.

- de l'ergothérapeute qui intervient dans le champ de la rééducation fonctionnelle.

Missions principales :

- Recueillir les demandes de prise en charge sur indication médicale.

- S'assurer des objectifs spécifiques et généraux du demandeur afin de mettre en place des dispositifs art-thérapeutiques en lien avec la demande.

- Faire une proposition claire et présenter le dispositif détaillé de la prestation et formaliser la contractualisation.

- Etablir les règles du fonctionnement des séances, et conserver au dispositif un caractère modulable.

- Repérer en supervision professionnelle les points de blocage et tenter de les dénouer par le biais d'autres propositions de dispositifs.

- Proposer des techniques précises de facilitation pour éviter les blocages de l'expression créatrice.

- Intégrer ses interventions au sein d'un projet thérapeutique institutionnel en respectant avant tout le secret professionnel et l'intimité de la personne.

- Prendre en compte l'importance de la réalité des phénomènes transférentiels dans les éventuelles procédures d'évaluation institutionnelle.

- Organiser les restitutions de l'intervention et dégager un bilan argumenté et cohérent des observations auprès d'un superviseur compétent.

- Connaître précisément les démarches de formation professionnelle continue associée à un engagement dans une dynamique de recherche.

- Référer une question au courant théorique choisi et intégrer des connaissances d'autres champs disciplinaires tels que la psychologie et la psychopathologie clinique et la psychanalyse structuraliste.

- S'approprier les différents paradigmes de recherche permettant le choix de dispositifs pertinents.

Les capacités attestées :

- Pratiquer régulièrement une ou plusieurs activités créatrices.

- Mettre en synergie la demande initiale et l'offre art-thérapeutique personnalisée.

- Maîtriser des mécanismes psychologiques en jeu dans la rencontre.

- Mettre en cohérence l'évolution de la demande et les dispositifs créatifs proposés.

- Prendre en compte les difficultés du demandeur pour ne pas le mettre en échec.

- Capacités rédactionnelles nécessaires à l'établissement de travaux de recherche.

- Définir des variantes à partir des dispositifs acquis en formation.

- Utiliser la grille d'observation spécifique prenant en compte les phénomènes relationnels et le travail de supervision professionnelle.

- Référer ses interventions professionnelles aux lignes-forces du projet thérapeutique en préservant la singularité de la personne et son intimité.

- Effectuer des recherches de partenaires professionnels à partir de bases de données locales, régionales et nationales, voire internationales.

- Connaissance des démarches de formation professionnelle continue en art-thérapie associée à un engagement dans une dynamique de

recherche.

- Connaissance des différents paradigmes de recherche.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les Art-thérapeutes travaillent dans divers domaines (social, santé, en institutions, centres de rééducation, etc...).

Ils interviennent le plus souvent au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en collaboration avec des psychothérapeutes, des enseignants et des travailleurs sociaux.

L'Art-thérapeute peut exercer :

- en libéral
- salarié d'une institution (contractuel ou fonctionnaire)
- créer une association

Art-thérapeute

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

1ère Evaluation : Bilans de synthèses et journaux de bord mensuels, en contrôle continu

2ème Evaluation : Rapport individuel des stages professionnels

3ème Evaluation : Bilans des référents des stages professionnels

4ème Evaluation : Etudes de cas et de situations professionnelles

5ème Evaluation : Mémoire professionnel à partir des stages pratiques

6ème Evaluation : Etat d'élaboration du projet professionnel

7ème Evaluation : Soutenance de mémoire devant le jury

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 personnes : - 2 professionnels ayant des responsabilités dans un établissement du secteur professionnel - 2 professionnels du secteur professionnel non intervenant dans l'établissement - Le Directeur Pédagogique ou son représentant
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	5 personnes : - 2 professionnels ayant des responsabilités dans un établissement du secteur professionnel - 2 professionnels du secteur professionnel non intervenant dans l'établissement - Le Directeur Pédagogique ou son représentant
En contrat de professionnalisation	X	5 personnes : - 2 professionnels ayant des responsabilités dans un établissement du secteur professionnel - 2 professionnels du secteur professionnel non intervenant dans l'établissement - Le Directeur Pédagogique ou son représentant
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	5 personnes : - 2 professionnels ayant des responsabilités dans un établissement du secteur professionnel - 2 professionnels du secteur professionnel non intervenant dans l'établissement - Le Directeur Pédagogique ou son représentant
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Art-thérapeute" avec effet au 01 juin 2007, jusqu'au 10 août 2016.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, code NSF 330v, sous l'intitulé "Art-thérapeute" avec effet au 10 août 2016, jusqu'au 04 octobre 2021.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

Mme Dominique Fallot - Directrice administrative - dominique.profac@gmail.com  
Mme Ingrid Mahé - Chargée de mission - ingrid.profac@gmail.com  
Melle Lola Royol - Secrétaire - profac.lola@gmail.com  
Profac - Centre de Psychologie Appliquée

##### Lieu(x) de certification :

PROFAC : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône ( 13) [Arles]  
19, avenue La Fayette - 13200 Arles

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- 19, avenue La Fayette - 13200 Arles  
- 190, rue Saint-Charles - 75015 Paris  
- 76, rue Ney - 69006 Lyon  
- 20, rue Guynemer - 38100 Grenoble

##### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Art-thérapeute